



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-8344>

Département(s) de publication : **17, 75**

Annonce n° **25-8344**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : OPPIC

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 18009208200023

Ville : Paris 13

Code postal : 75647

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 17, 75

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Departement.marches@oppic.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Présentation des compétences requises pour mener à bien la mission: Le candidat doit disposer de compétences pluridisciplinaires : -Programmation architecturale, fonctionnelle et technique ; -Programmation muséographique et scénographique ; -Etudes techniques et réglementaires de la construction ; - Économie de la construction ; -Programmation environnementale / écoconception (analyse environnementale du site, propositions, faisabilité et programme environnementaux, dont réalisation de STD). S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ;

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Documents à produire par le candidat, à l'appui de sa candidature : -Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants; -Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ; -Une lettre de candidature présentant l'équipe de programmeur et notamment les compétences apportées par chacun des membres ; -Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire; -Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché ; -Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (DC2) ; - Effectifs moyens annuels pour chacune des 3 dernières années ; -Présentation de trois (3) références, de moins de 3 ans, comparables à l'objet du marché (préciser pour chaque référence : donneur d'ordre (dénomination complète avec coordonnées), nature, surfaces, localisation et calendrier de l'opération, mission confiée, montant (H.T.) des travaux et de la mission (à remplir à l'annexe 1 « cadre de présentations » du présent règlement de consultation) ; Si le candidat ou chaque membre du groupement transmet plus de 3 références, seules les 3 premières seront examinées dans l'ordre de présentation.

Technique d'achat : Système de qualification

Date et heure limite de réception des plis : 04/03/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Le Pouvoir Adjudicateur prendra en compte les deux critères suivants : 1- la valeur technique de l'offre notée sur 60 points, appréciée sur la base du mémoire méthodologique et des temps passés indiqués dans la décomposition du prix global et forfaitaire, se décomposant comme suit : 10 points - compréhension des enjeux du projet et de la mission de programmation 30 points - méthodologie et organisation proposées 20 points - moyens mobilisés et répartition des missions entre les intervenants 2- le prix des prestations noté sur 40 points, apprécié au regard du montant forfaitaire : l'offre financière conforme la moins-disante se verra affecter la note maximale. Les autres propositions seront notées par rapport à cette offre selon la formule suivante : (offre financière la moins-disante / offre financière) X 40 nombre de points pour le prix global.

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : MISSION DE PROGRAMMATION

Code CPV principal - Descripteur principal : 71311100

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le présent marché a pour objet une mission de programmation pour le projet de rénovation du musée national de la Marine, sur l'ensemble immobilier constitué des hôtels de Cheusses et d'Amblimont à Rochefort. Le titulaire du présent marché de programmation ne pourra pas se porter candidat pour la ou les consultation(s) ultérieure(s) de maîtrise d'oeuvre portant sur tout ou partie du périmètre de la présente mission de programmation.

Lieu principal d'exécution du marché : 17 - Charente-Maritime

Durée du marché (en mois) : 9

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : La visite du site est obligatoire sous peine de rejet de l'offre pour irrégularité, le mercredi 5 février 2025. Modalités d'inscription indiquées à l'art 6.2 du règlement de consultation du marché

Autres informations complémentaires : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris 7 rue de Jouy 75181 Paris Cedex 04, tél. : 01-44-59-44-00, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr, télécopieur : 01-44-59-46-46 adresse internet : <http://www.paris.tribunal-administratif.fr>. Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : * Référé précontractuel : avant la conclusion du marché (articles L551-1 à -12 et R551-1 à -6 du code de justice administrative) ; * Référé contractuel : à défaut de publication d'un avis d'intention de conclure et du respect du délai de suspension de signature de 11 jours, action à exercer dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché (articles L551-13 à -23 et R551-7 à -10 du code de justice administrative) ; * Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 et R421-3 du Code de justice administrative) ; * Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/01/2025